

Bonjour à tous,

Voici le nouvel exemplaire de votre newsletter FI FFA.

Les évolutions réglementaires continuent avec le futur remplacement du RDA (Règles de l'Air) par un règlement européen SERA (Standardised European Rules of the Air).

Des changements sont prévus, néanmoins il faudra attendre les AMC (moyens acceptables) que la DGAC/DTA va adopter.

Les experts de la FFA sont au travail dans ce dossier et il est primordial d'attendre le résultat des consultations engagées sur le sujet en évitant autant que possible les effets d'annonce.

Le déroulement de l'épreuve théorique commune au LAPL et au PPL vient d'être redéfini, nous vous en donnons la primeur grâce à R. Coatmeur que nous remercions ici.

Nos experts continuent également le travail sur les dossiers ATO afin que chaque aéroclub puisse poursuivre la formation des pilotes dans ce nouveau cadre européen.

Pack Assurance FI/FE FFA 2013:

Prix en baisse (90€ au lieu de 95€) pour les mêmes garanties.

Une nouvelle fonctionnalité: La possibilité de souscrire votre pack assurance Instructeur FI/FE dans un club différent de celui où vous êtes licencié.

Il est temps d'y penser !

Bon vols !

La commission formation.

AU PROGRAMME DE CETTE NEWSLETTER:

Le règlement SERA :

- ✦ Règlement complet ([PDF](#)).
- ✦ Présentation explicative de la DTA ([Powerpoint](#))

L'épreuve théorique LAPL/PPL :

- ✦ Document explicatif ([PDF](#)) de R. Coatmeur

Futures licences européennes:

- ✦ Mise à jour du document ([Powerpoint](#))

METTEZ VOTRE CLE FI A JOUR !

Prochaine mise à jour de la clé FI FFA en Décembre